Lieu : Golf de Rochefort

Ordre du jour

1 – Rapport moral

2 – Rapport financier

3 – Cotisations

4 – Election du bureau

5 – Future organisation du bureau

Le quorum étant atteint (43 présents + 22 pouvoirs), Michel MESNEAU ouvre l’Assemblée Générale.

Rapport moral

Michel MESNEAU a ensuite présenté l’activité des Golfeurs de la Rémarde pour l’année 2024-2025 en donnant la parole à chaque animateur des différentes activités :

Relations avec UGOLF

Les négociations avec le Golf de ROCHEFORT ont été à nouveau très difficiles fin 2024. Il n’y a pratiquement pas eu de véritables discussions avec le Responsable de Rochefort car il n’a que peu de marge de manœuvre. C’est UGolf qui dirige les débats.

La mise en œuvre de Nexchange a réduit encore un peu plus nos contacts avec les responsables du golf de Rochefort.

Relations avec FORGES

 Parallèlement à Ugolf, nous avons accentué nos relations avec le golf de Forges les Bains (Abonnements, gree-fees, sessions de cours, …).

Néanmoins, compte tenu du peu de succès des cours collectifs organisés début 2025, nous allons tenter de proposer d’autres formules d’enseignement.

 Site Internet

 Notre site INTERNET a progressivement évolué au cours de l’année. Il est devenu plus facile d’accès et d’utilisation même s’il reste encore des points à améliorer. Merci à Francis Jouffroy pour son investissement.

Les adhésions 2025-2026 aux Golfeurs de la Rémarde (et par conséquent à l’Union de Rochefort et Longvilliers) se feront au travers de ce site.

 Sorties golfiques.

Sorties journalières. Dominique BLONDET fait une récapitulation des sorties et des participants. Nous constatons, bien qu’une amélioration ait été constaté, toujours une participation modeste hormis à Rochefort.

 Sortie d’Automne 2024 🡺 MARRAKECH 32 participants

 Sortie de printemps 🡺 Portugal (ALGARVE) 22 participants

 La décision de modifier l’ordre de nos voyages n’a pas répondu à nos attentes.

 Nous allons donc revenir aux périodes choisies les années précédentes.

 Challenge BORDRON.

Jean Marc LECERF a annoncé l’abandon de ce Challenge.

Celui-ci a été remplacé provisoirement par (La Cuillière de Bois) entre l’AS de Forges-les-Bains et Les Golfeurs de la Rémarde.

Peu de participants en ce qui nous concerne.

 Tournoi

Jean Pierre GORCE fait le point sur le tournoi.

Les poules sont terminées et déjà des 8èmes de finales ont été jouées.

Le rapport moral est adopté à l’unanimité.

Rapport financier

Notre trésorier, Jean François SAMUEL, présente le bilan de l’année 2024-2025.

Nous ne sommes que 91 adhérents en diminution légère par rapport à l’année précédente malgré 15 nouveaux membres.

43 licences à la FFG ont été prises par notre intermédiaire. En baisse sensible, ce qui est regrettable car cela permet à notre Association de récupérer un petit bénéfice.

Nous terminons l’exercice avec un résultat positif de 278€. Merci à toutes et tous de votre investissement au sein de l’Association.

 Le détail des informations sur le budget figure en Annexe1.

Ce rapport financier a été approuvé à l’unanimité

Cotisations

 La cotisation de l’Union passe à 25.00€ pour la 1ère personne et est inchangée pour la seconde. 8.00€ pour les jeunes de moins de 18ans

 Pas de modification pour « Les Golfeurs de la Rémarde »

* 35.00€ pour le 1er adhérent.
* 23.00€ pour le 2ème personne du couple (Adresse identique)
* 7.00€ Jeune -18 ans et étudiant de -25 ans

 Proposition acceptée à l’unanimité.

Election du bureau

 Michel MESNEAU, Francis POIRIER, Francis LEGER, Jean Marc LECERF, Jean Pierre GORCE, Dominiqque BLONDET, Caroline BRUANDET, Jean-François CLUZEL et Francis JOUFFROYse représentent.

Michel PONCE et Liliane CHAUFFOUR se présentent.

Le Bureau est complet.

Tous sont acceptés à l’unanimité.

La séance est levée à 19h00.

ANNEXE 1

|  |
| --- |
| **Les Golfeurs de la Rémarde** |
|  |  |  |  |  |  |  |
| **Compte exploitation saison 2024 - 2025** |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  | **PREVISIONS** | **REALISATIONS** |
|  | Dépenses | Recettes | Nbre | Nbre | Dépenses | Recettes |
| Adhésions |   | 2 800,00 | 100 | 91 |  | 2 957,00 |
| Licences FFG | 3 540,00 | 3 660,00 | 60 | 43 | 2 488,00 | 2 623,00 |
| Cotisations FFG, ligue de Paris | 250,00 |   |   |   | 215,00 |   |
| Animations et manifestations | 3 000,00 | 1 100,00 |   |   | 3 259,00 | 520,00 |
| Fournitures | 1 500,00 | 1 500,00 |   |   | 1 020,00 | 1 848,00 |
| Frais administratifs | 500,00 |   |   |   | 688,00 |   |
| Total | **8 790,00** | **9 060,00** |  |  | **7 670,00** | **7 948,00** |
| Résultat |   | **270,00** |  |  |  | **278,00** |